

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 21 novembre 2025
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune de Condat-sur-
Vienne
N° 27480

ARRÊTÉ
ARTICLE 1 : Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-
Vienne sont mises à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.
A cet effet, ont été reportées dans les annexes du document, la décision suivante :
- La mise à jour des servitudes d'utilité publique notamment la servitude d'utilité
publique de protection du domaine public ferroviaire (SU) servitude par son
gestionnaire.
ARTICLE 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du
public à la mairie de Condat-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole à la date du
présent arrêté.
ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Condat-sur-Vienne et au siège
de Limoges Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 21/11/2025

Publié le vendredi 21 novembre 2025
N° 27480

Accusé de réception - Réception de l'original
par courrier postal le 21/11/2025, l'original est
déposé au service de la communication

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 21 Novembre 2025



27480.pdf
(.pdf, 6,3 Mo)



TÉLÉCHARGER